

Philippe Lejeune

5 mars 2011

Exposé présenté au séminaire « Genèse et autobiographie »

Écrire un voyage*

Le Voyage de Suisse du marquis de Bombelles (1781)

Ce petit « relevé d'archives » est destiné à présenter ce que nous appellerions aujourd'hui le « dossier génétique » d'une œuvre dont nous connaissons tout, sauf l'état final. L'œuvre, touchante, intéressante, n'est pas un chef-d'œuvre de littérature. Nous sommes aux antipodes du cas classique des études génétiques : on y part, le plus souvent, de l'état final d'une œuvre dont la valeur justifie le passionnant, mais épuisant travail de remonter à sa source. Ici, pas de texte achevé, aucun éblouissement : juste un atelier d'écriture ordinaire à la fin du XVIIIe siècle.

Présentation : le marquis de Bombelles, 36 ans, a épousé récemment la toute jeune Angélique de Mackau, demoiselle de compagnie de Madame Elisabeth, la petite sœur de Louis XVI. Après une carrière militaire, il est entré dans la diplomatie : il est depuis 1776 ministre de France auprès de la Diète germanique à Ratisbonne. En 1778, il a obtenu une permission pour venir se marier à Paris. En 1779-81, elle a obtenu, de son côté, une permission pour venir à Ratisbonne, où elle a mis au monde son premier enfant, Louis, le 1^{er} juillet 1780. À cette occasion, le marquis a décidé de commencer, à destination de son fils, un journal personnel privé, dont j'ai fait une présentation qu'on peut lire en ligne sur mon site « Autopacte » (« Bombelles et Bombon »). Mais Angélique, en mai 1781, est obligée de revenir à Versailles, avec son bébé, ne serait-ce que pour y soutenir la carrière diplomatique de son mari. Le marquis la raccompagne et la quitte à mi-chemin, à Saint-Dizier, le 7 mai, pour revenir à Ratisbonne par le chemin des écoliers : il n'y arrivera que le 28 juillet, après avoir traversé la Franche-Comté, Lausanne, Genève, Vevey, Sion, Loèche-les-Bains, Grindelwald, Berne, Lucerne, Zurich, pour jalonner rapidement son itinéraire. Pendant ce voyage, il tient son journal, il écrit à sa femme des lettres accompagnées d'extraits dudit journal. Au retour, il se met au travail pour rédiger un récit en forme, à destination de la toute jeune Madame Elisabeth. Il y travaille surtout en septembre et octobre 1781. Quand, en mai 1782, il quitte définitivement Ratisbonne, l'œuvre est en voie d'achèvement, semble-t-il. Il a dû l'offrir à Madame Elisabeth, mais nous ne savons rien de l'issue de cette aventure.

Ce texte, aujourd'hui encore inédit, a néanmoins laissé derrière lui pratiquement toutes les traces de son élaboration, à l'exception de l'ultime mise au propre. En 1791, Bombelles a choisi d'émigrer, mais il avait pris soin de récupérer, depuis Venise où il était en poste, son journal, conservé aujourd'hui encore par sa famille. Le reste de ses archives personnelles jusqu'en 1789, saisies par les autorités révolutionnaires, est conservé pour l'essentiel aux Archives des Yvelines. Le journal et la correspondance, immenses tous deux, ont fait l'objet d'éditions fragmentaires qui laissent de côté ce voyage en Suisse.

* Inédit

Si l'enjeu « littéraire » d'une telle étude génétique peut sembler mince, il existe néanmoins : il s'agirait de montrer comment on passe d'un journal de voyage à un récit de voyage. Depuis le ^{xvi}^e siècle, on a publié beaucoup de récits de voyages, fondés sur des journaux qui, eux, ont le plus souvent disparu. Rares sont les entreprises génétiques en ce domaine, à l'exception de ce qui concerne le *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales* (1721) de Robert Challe. Mais nous sommes loin, ici, de l'originalité et du génie de Robert Challe. Le Marquis de Bombelles n'explore que des terres proches et connues (même s'il s'aventure en « haute montagne » avec une sensibilité nouvelle pour l'époque) et son travail d'élaboration nous semble un exercice rhétorique sympathique, mais convenu. Comment intéresser une jeune princesse, qui n'est guère sortie de Versailles, à un voyage en Franche-Comté et en Suisse ? Il faut être pittoresque, instructif sans être pédant, personnel sans être trop familier, intéresser sans ennuyer. On pourra penser que l'étude génétique est par avance résumée par le marquis lui-même quand il écrit à sa femme le 21 septembre 1781 :

Je travaille à force au *Voyage de Suisse*. J'en ôte toutes les herbes douteuses et je les remplace par des roses qui s'épanouissent assez joliment. Je supprime aussi l'érudition, pour ne laisser que ce qui peut instruire avec quelque agrément. (Lettre de B. à Angélique, 21 septembre 1781, inédit)

Cet exercice de synthèse, de pédagogie et de séduction est un acte de routine plus que de création. Mais le dossier que je vais décrire a une autre dimension : il nous offre une profusion de documents sur ce que j'appellerai un « atelier d'écriture ordinaire ».

Nous avons du mal à réaliser, aujourd'hui, l'inconfort de l'écriture en voyage, aussi bien pour tenir son journal que pour écrire des lettres : sur l'exemple d'Azaïs, j'ai montré une pittoresque tentative d'y remédier, et d'obtenir une écriture sur le vif, *in situ* (voir « Écrire en marchant », en ligne sur « Autopacte »). Mais nous avons surtout du mal à réaliser le temps passé, le soin mis à écrire, dans le courant de la vie ordinaire, et, à l'opposé du « sur le vif », l'usage de la copie, de la réécriture, de la correction, le recours à des secrétaires ou à des calligraphes – en un mot toute l'élaboration d'un texte destiné à une forme de circulation publique même s'il reste sous forme manuscrite. Certes, on connaît les habitudes de travail d'un Rousseau, ses brouillons, ses inlassables copies : ils nous frappent parce que c'est Rousseau, mais ils n'ont rien d'exceptionnel. J'ai montré (cf. « Autopacte ») comment, en 1775, Philippe de Noircarmes décrivait minutieusement ses dispositifs d'écriture et de classement, ses habitudes de papeterie et de reliure, comment il recopiait ses propres lettres et celles qu'il recevait. Le journal personnel est une branche nouvelle qui se développe au sein d'ateliers d'écriture foisonnants. Le dossier génétique du *Voyage de Suisse* va être l'occasion de traverser toutes les formes d'écriture de l'instant (journal et lettre) et toutes leurs réélaborations.

Voici donc, en dix étapes, une traversée des six différentes « couches » que révèle une exploration archéologique dans les archives.

1. Le journal

Le manuscrit original (97 cahiers, 27 830 p.) se trouve en Autriche, chez un descendant de Bombelles, Carl Philip Clam Martinic, mais une photocopie est déposée à Paris, à la Société historique Ernest d'Hauterive, exemplaire auquel a, et peut donner, accès l'actuelle éditrice du *Journal* Jeannine Charon-Bordas. On sait que le *Journal* fait, depuis 1978 l'objet d'une édition (le septième volume, qui mène jusqu'en 1815, est paru

en 2008), mais il s'agit évidemment d'une édition abrégée. Dans la préface du premier volume, les éditeurs s'expliquent sur leur choix de laisser de côté, outre « la poussière d'événements futiles », les comptes rendus de spectacles, fêtes et lectures, mais ils manifestent surtout leur regret d'avoir dû laisser de côté les récits de voyage :

Surtout nous avons dû éliminer presque complètement les récits de voyages, non sans regrets parfois très vifs parce qu'on y voit l'auteur, promeneur infatigable, s'intéresser de près à toutes les activités humaines, aux recherches scientifiques, aux forteresses et aux ports, aux monuments et aux tableaux, aux routes et aux canaux, aux productions agricoles et aux manufactures. Mais outre qu'ils reproduisent en partie les guides en usage à l'époque, leur importance relative – un fort volume pour la période d'Ancien régime – débordait le cadre que nous nous étions fixé : la peinture des milieux vraiment familiers à Bombelles et, à travers elle, le portrait du peintre.

(*Journal*, tome I, Genève, Droz, 1978, p. 29).

Mais ces éditeurs scrupuleux ont eu le souci d'informer le lecteur de ce qu'ils éliminaient (« Nous donnons, en appendice, une rapide analyse, jour par jour, des sujets traités par Bombelles et que nous n'avons pas retenus », *ibid.*). Si, dans leur édition, les trois mois du voyage de Suisse occupent à peine 4 pages (p. 68-72), dans lesquels le voyage lui-même n'apparaît quasiment pas, nous pouvons nous reporter, p. 351-354, aux analyses qui en donnent le sommaire.

Il faudra donc d'abord établir une transcription et une annotation du journal pour la période du 7 mai au 28 juillet 1781, sur le modèle de ce qui a été réalisé pour un autre voyage, celui que Bombelles a fait du 4 août au 26 décembre 1784 (Marc de Bombelles, *Journal de voyage en Grande Bretagne et en Irlande* texte transcrit, présenté et annoté par Jacques Gury, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989, IX-370 p.). Au début du tome 2 de l'édition du *Journal*, ces cinq mois de ce voyage n'occupaient que cinq pages.

Le rapprochement de ces deux journaux de voyage pose la question de leur *finalité*. Bombelles ira en Angleterre un peu à contrecœur, pour occuper son temps et s'informer, en attendant qu'on lui trouve une ambassade digne de lui (ce sera Lisbonne). Pourquoi a-t-il fait ce voyage en Suisse ? Simple voyage d'agrément ? A-t-il un but d'étude, de renseignement ? Pourquoi a-t-il le droit de s'absenter trois mois de son poste à Ratisbonne pour errer en Suisse, alors qu'il lui est, semble-t-il, interdit de passer le même temps auprès de sa femme et de son fils à Versailles ? Est-ce parce que la Suisse fait partie de son champ d'action diplomatique ? Était-il chargé d'une « mission secrète », comme l'indique, sans autre précision, le catalogue de la Bibliothèque de Versailles ? Autre question, a-t-il vraiment utilisé des guides, comme le soupçonnent les éditeurs du *Journal* ? Si oui, lesquels ?

L'édition du journal devra évidemment être sensible aux traces que son utilisation ultérieure a pu laisser : marquage des passages à retenir pour les « extraits » ou l'élaboration du récit. Seul problème pratique : les mois de mai à juillet 1781 manquent dans la photocopie déposée à Paris. Je n'ai donc pu en prendre connaissance. Peut-être ont-ils été soustraits par une personne qui s'intéressait justement à une édition de ce voyage ? Toujours est-il que pour faire ce travail, il faudra remonter jusqu'à l'original, chez le comte Clam Martinic, en Autriche.

2. La correspondance

Elle est conservée aux Archives des Yvelines (série E 424 à 429 pour ses lettres à Angélique, E 430 à 435 pour celles reçues d'Angélique et de sa mère). Pendant tout ce

voyage, Bombelles et Angélique correspondent régulièrement, et (voir plus loin n° 3) Bombelles accompagne ses lettres d'extraits de ses journaux, qu'Angélique communiquait à Madame Elisabeth, comme on le verra.

Les lettres échangées entre les deux époux ont fait récemment l'objet d'une édition par Evelyne Lever : Marquis et Marquise de Bombelles, « *Que je suis heureuse d'être ta femme* ». *Lettres intimes 1778-1782*, Paris, Tallandier, 2009, 560 p. Cette édition est incomplète : il aurait fallu un volume de mille pages, dit l'éditrice. Mais, à la différence des éditeurs du *Journal*, elle ne précise jamais ce qu'elle coupe. Seule indication globale : « J'ai supprimé des lettres trop répétitives, des passages concernant les mondanités de Ratisbonne ; de nombreux poèmes adressés par Marc à Angélique, des descriptions de paysages, des détails pratiques ne présentant pas grand intérêt ». Ce choix, dont on comprend la nécessité éditoriale, rend le retour aux originaux nécessaire. Dans cette anthologie, le voyage n'occupe qu'une place secondaire : l'éditrice a privilégié les effusions intimes, les nouvelles personnelles, la chronique de la cour, etc. Rares sont les lettres de lui qui concernent le voyage et qui aient un côté « touristique » (comme celle du 20 mai où il décrit les grottes d'Oselle et les Salines de Ledoux).

Dans sa lettre du 18 mai, il lui dit clairement où sont pour lui les priorités :

Mes jours remplis même utilement m'offrent des nuits bien calmes, mais comme je le disais tout à l'heure en écrivant mon journal, rien ne saurait plaire à mes yeux. Je vois tout du haut d'un clocher où en redescendant, il ne reste rien de ce qui s'est aperçu ; mon journal s'étend, acquiert de l'intérêt, mon cœur serait vide si tu ne le remplissais pas. J'ai pris le plus long pour te rejoindre ; je serai toujours voyageur, toujours à l'auberge même à Ratisbonne, jusqu'à ce que je me retrouve chez toi. Toi, toi, mon ange, voilà ce qu'il me faut. J'ai l'air pendant des journées entières de ne pas m'occuper de ta délicieuse personne, et tout, dans le fond de mon cœur m'y ramène, besoin impérieux et charmant. (18 mai 1781, *op. cit.*, p. 296)

Ceci dit, son journal reste très important : « Toi, puis mon journal doivent passer avant tout » (16 mai 1781, *op. cit.*, p. 291). La hiérarchie est bien marquée. Autre passage, à l'expression un peu confuse, mais qui brode sur le même thème (toi d'abord, le journal ensuite, et tout le reste, après) : « Je cours par monts et par vaux ; je suis avec intérêt un moyen d'augmenter mon journal où bien souvent je parle de toi ; cela me fait gagner la fin du jour d'une manière utile, mais il n'en est pas d'agréable sans toi » (20 mai 1781, *op. cit.*, p. 300). C'est là le préambule en guise d'excuse d'une des seules lettres (du moins publiées) qu'il consacra directement au tourisme : si le tourisme envahit la lettre, en sens inverse l'effusion amoureuse envahit le journal. En général il n'a pas à s'excuser parce qu'il sépare nettement les genres, en recourant à un dispositif pratique. On apprend en effet à plusieurs reprises qu'il envoie, conjointement aux lettres, réservées aux effusions, des « extraits » de son journal consacrés au voyage. Le 13 juin, Angélique se réjouit : « J'ai reçu, hier, petit chat, ta grande lettre de Lausanne, et l'extrait de ton voyage » (*op. cit.*, p. 324). Le 15 juin, après un début de lettre consacré au voyage, il s'excuse encore de continuer à envahir la lettre avec son voyage ; de la manière suivante : « Ce n'est pas tout ce que je vois de beau, de curieux en voyageant. Mon journal, depuis Lausanne, s'est enflé comme les seins de Mme Fischer, mais je n'ai pas le temps de t'en envoyer aujourd'hui des extraits, et ce ne sera que de Fribourg ou de Soleure que je te les adresserai. En attendant, il faut que je te parle absolument des idiots du Valais, connus sous le nom de crétins [...] » (*op. cit.*, p. 328). Elle commente parfois les extraits, surtout quand elle y joue un « rôle », c'est-à-dire qu'il y mêle

l'effusion : « Tes détails de Zurich et de Moerbourg sont charmants et je suis un peu fière du rôle que tu me fais jouer dans ton journal » (6 août 1781, *op. cit.*, p. 359).

On se trouve ici dans une situation étonnante du point de vue du travail scientifique : alors que l'auteur tient un journal et une correspondance entre lesquels il établit lui-même une constante et systématique osmose, aucun des éditeurs de chacun des deux volets n'a pris connaissance de l'autre. En 1978, Jean Grassion et Frans Durif ne se réfèrent jamais à la correspondance, disponible aux Archives des Yvelines. En 2009, Evelyne Lever, elle, ne semble connaître que la version éditée du journal, à laquelle elle ne renvoie pratiquement jamais, et n'est pas allée consulter le journal original. Rendons grâce à ces équipes de défricheurs, qui en face de corpus inédits immenses, ont dû se limiter pour nous ouvrir un premier accès. Reste que le terrain est quasiment vierge pour une étude croisée des deux ensembles, dans le prolongement du livre de Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives* (Louvain, Academia Bruylant, 2009).

3. Les extraits

Une grande partie en est conservée aux Archives des Yvelines dans un dossier qui appartient à la liasse E 464. C'est une série de sept petits cahiers de feuilles pliés (format 16 x 20 cm), très soigneusement présentés et écrits (comme le Journal lui-même), avec en tête de chaque livraison un titre, « Extrait du journal », accompagné parfois de précision chronologique et topographique, par exemple : « le 12 juin 1781 à Vevey », « le 18 à Grindelwald », « Lucerne le 3 juillet », « Le 14 juillet à Zurich ». Ces petits cahiers vont jusqu'à 5 feuilles pliées et assemblées (soit une vingtaine de pages), ils sont rassemblés dans un certain désordre, certains complets, pour d'autres on n'a qu'une feuille isolée. En tout, ils couvrent 58 pages.

Ces petits cahiers de feuilles devaient accompagner les lettres à Angélique et ont dû être regroupés par elle. Séparés des lettres, trop intimes, elles, pour être communiquées, ils ont pu être lus à Madame Elisabeth ou à d'autres personnes de l'entourage. L'accueil favorable qu'ils ont reçu est à l'origine du projet de les transformer en un récit dédié à Madame Elisabeth.

Quel est le degré de réécriture par rapport au Journal original ? On le saura quand ce dernier aura été transcrit. Il doit s'agir, à peu de choses près, d'une copie du journal, simplement « cadrée » et autonomisée. Il sera intéressant de voir ce qui, dans cette première étape, a déjà été supprimé. Pour la copie de ces extraits, Bombelles la délègue à un secrétaire, Thévenin, comme le montre sa lettre à Angélique envoyée de Fribourg le 21 juin : « Je suis obligé de tronquer mon journal parce que Thévenin n'a pas le temps de le copier. Je ne t'enverrai que les principaux faits, nous lirons les autres ensemble ».

La liasse E 464 contient également, sans rapport avec le *Voyage de Suisse*, un petit dossier de « Poésies » du marquis de Bombelles. Rimer était son péché mignon. Evelyne Lever a sabré dans les poésies de la correspondance, les éditeurs dans celles du Journal, alors que lui-même, au contraire, essayait de « placer » ses poésies chaque fois qu'il le pouvait : on verra qu'il n'a pas résisté à la tentation d'en agrémenter son *Voyage de Suisse*. On n'est jamais mieux édité que par soi-même.

4. Du journal au récit : histoire d'un projet

L'idée de transformer son journal en un récit de voyage ne lui est pas venue après coup, mais pendant le voyage lui-même. Le succès de ses premiers extraits auprès de M^{de} Elisabeth l'a amené à lui en faire la proposition. Le 30 juin, Angélique transmet à Bombelles l'accord de la princesse :

Tes détails faibles échappés à ce qui me paraît de ton journal m'amuse comme une reine, ton voyage est charmant, je t'ai suivi partout, dans de certains moments la peur me prenait que tu ne te cassas le col, dans d'autres je te vis lorgnant de superbes vues, t'enthousiasmant de choses auxquelles les autres n'avaient pas seulement l'esprit de prendre garde. Dans tout j'aurais voulu être à côté de toi, souffrir les mêmes fatigues, je n'aurais pas été à plaindre, car à mon gré il n'y en a pas de pis que de ne te pas voir. M^{de} Elisabeth accepte avec grand plaisir la proposition que tu lui fais de former un résumé de ton voyage. Tu ne peux t'imaginer à quel point tes détails l'amuse. (Lettre d'Angélique à B., 30 juin 1781, inédit).

Dès son retour à Ratisbonne, le 7 août, il demande à Angélique confirmation de la commande : il a peur, en effet, de faire un faux pas diplomatique, et que ce récit offert à la très jeune princesse (elle a à peine 17 ans) ne nuise à sa position à la cour :

Avant de m'occuper du manuscrit de la Suisse pour Madame Elisabeth, je te prie de me mander comment tu le présenteras à cette princesse. Je suis bien sûr de n'y pas laisser échapper un mot équivoque, mais causes-en avec M^{de} de Sérent parce que si dans la suite on trouvait ce livre dans la bibliothèque de M^{de} Elisabeth, on pourrait te faire un crime de l'y avoir placé, et moi d'avoir osé fixer son attention sur mon manuscrit. Dès qu'avec ta prudence ordinaire, ta jolie petite prudence, tu auras levé mes scrupules, soit que tu en parles ou non à M^{de} la dame d'honneur, pourvu que cela soit hors de l'atteinte de la malignité, je me mettrai à la besogne. Les dessins vont déjà leur train. Laudier taille ses plumes, et mes corrections seront bientôt prêtes de manière à ce que le petit ouvrage puisse être présenté au Nouvel An. J'ai la certitude de le rendre d'une lecture intéressante. (Lettre de B. à Angélique, 7 août 1781, inédite)

On est frappé du contraste entre sa prudence diplomatique et son assurance littéraire. De fait, les choses se passeront à l'envers. Dès le 29 août, Angélique lui garantit que l'opération est sans risque et l'encourage à passer à l'acte :

Je n'ai pas encore achevé l'extrait de ton journal, mais ce que j'en ai lu m'a fort intéressé. Fais ton Voyage de Suisse, M^{de} Elisabeth désire certainement de l'avoir, et quand je l'aurai reçu j'en dirai un mot à M^{de} de Sérent qui approuvera certainement que tu fasses ce petit présent à notre princesse. Dis à M^r Laudier qu'il faut qu'il se surpasse et que sa jolie écriture ajoutera fort à l'intérêt qu'on prendra à ton ouvrage. (Lettre d'Angélique à B., 29 août 1781, inédite)

Mais le passage à l'acte va s'avérer... laborieux. Mr Laudier est le copiste attitré de Bombelles à Ratisbonne. Que sont ces « dessins » prévus par Bombelles le 7 août ? A part un croquis sommaire des Salines de Ledoux, on n'en trouvera aucune trace dans les différents manuscrits de l'œuvre. Quant aux corrections « bientôt prêtes », et à l'œuvre offerte pour le Nouvel An, on sera loin du compte.

5. Du journal au récit : histoire d'un travail

C'est seulement en septembre qu'il trouve le temps de se mettre au travail. Il note dans son journal le 18 : « Je vais être occupé à corriger sur une copie mon voyage de

Suisse, dont Madame Elisabeth désire la relation entière ». Il a donc établi, ou fait établir, une copie, étape préalable aux corrections (voir ci-dessous la description du premier manuscrit de travail). Le 21 septembre, son travail est commencé, et il le présente à Angélique sous un jour pimpant, en usant de jolies métaphores, dans un élan conquérant. On a l'impression qu'il n'y a pas de problèmes :

Je travaille à force au *Voyage de Suisse*. J'en ôte toutes les herbes douteuses et je les remplace par des roses qui s'épanouissent assez joliment. Je supprime aussi l'érudition, pour ne laisser que ce qui peut instruire avec quelque agrément. (Lettre de B. à Angélique, 21 septembre 1781, inédite)

Dans son journal, le lendemain, on entend une autre chanson. C'est sans doute la première fois que Bombelles fait un travail de réécriture de cette ampleur. Il n'en revient pas du mal qu'il doit se donner, mais surtout il pose un regard nouveau, fort critique, sur la spontanéité de l'écriture diaristique. Nous assistons à un conflit entre l'allure du journal (prolixe, bavarde, mais expressive et dynamique) et celle d'un récit acceptable (sobriété, condensée, mais, peut-on craindre, figée et plate). Il appelle Boileau à la rescousse, il se rassure en invoquant le « goût » de la destinataire. Mais il doit lui rester des doutes (n'est-il pas en train de gâcher son journal en croyant l'améliorer ?) quand on le voit rêver au plaisir et à l'utilité que son fils (destinataire de ce journal commencé le jour de sa naissance) tirera plus tard de la lecture de l'original :

Il est peu de travail plus pénible que celui de corriger des observations faites à la hâte : d'abord on est charmé de tout ce qu'on a tracé, et ce plaisir a son mérite en ce qu'il soutient et l'activité des remarques et celle plus difficile à conserver et qu'il faut pour continuer à les écrire. Mais lorsque de sang froid on relit ces ouvrages du moment, s'ils ont parfois de l'expression, s'ils participent un peu à l'élan de l'âme, que d'imperfections n'y trouve-t-on pas aussi, que de choses de trop, quelle abondance stérile ! On va chercher des mots étonnés de se trouver ensemble au lieu du mot simple et le seul qu'il fallait, ainsi que le musicien tâtonne au loin pour frapper sans effet un autre accord que celui qu'il avait sous les doigts.

*Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.*

Mais c'est l'esprit du lecteur, et non celui de l'auteur. Celui-ci se détache avec peine d'une sottise phrase qu'il a crue parfaite, et à laquelle, tant qu'il l'affectionne, il ne trouve rien à substituer.

En corrigeant mon *Voyage de Suisse*, je me trouve forcé d'élaguer tant de branches que bientôt l'arbre ne sera plus reconnaissable. J'espère que je parviendrai par ces changements à mettre sous les yeux d'une Princesse douée d'un goût naturel et très sûr un ouvrage digne de l'amuser et peut-être de l'intéresser un moment. Cependant il est, parmi les articles que je supprime, quelques-uns d'entre eux qui pourront être utiles à mon fils. Il lira avec indulgence un journal formé pour lui, et la comparaison qu'il sera à même de faire de la première version avec les corrections peut aussi lui offrir un objet d'instruction. (*Journal*, 22 septembre 1781, inédit)

Quelle instruction son fils tirera-t-il d'une telle « étude génétique » avant la lettre ? Une leçon de style (s'il préfère la version corrigée) ou une leçon de naturel (s'il préfère l'original) ?

Au milieu d'autres occupations, Bombelles travaille tout le mois d'octobre à son Voyage. Le 5 octobre, pour s'excuser auprès de son fils de remplir son journal en y recopiant les poèmes qu'il envoie à Angélique, il se justifie en ces termes : « Occupé de rédiger mon voyage de Suisse, je ne puis soutenir par quelques bons extraits l'intérêt de ce journal ». Le 9 octobre, il écrit à Angélique qu'il est surmené, qu'il n'a le temps de rien faire : « À peine puis-je travailler à mettre en ordre le voyage de Suisse ». Toujours est-il qu'au bout d'un mois, ce travail de réécriture, qu'il croyait fini, lui semble à recommencer ! Dans ses lettres, il ne souffle mot à Angélique de son calvaire, mais dans son journal, le 31 octobre, il analyse fort bien le processus fatal dans lequel il est pris : nouveau Sisyphe, il roule les mots comme des rochers le long d'une pente sans cesse à remonter....

On se complaît souvent dans l'ouvrage du moment et quelques temps après on est étonné de la lâcheté, des négligences, des répétitions d'un style dont on était enchanté. J'allais donner aujourd'hui à la copie au net le *Voyage de Suisse* rédigé pour Madame Elisabeth. En relisant ce que je croyais soigné, ce que je croyais précis, et de cette élégance qui attache, j'ai trouvé des longueurs, des mots déplacés, des phrases fatigantes, dont je ne m'étais pas aperçu dans plus de dix lectures précédentes. J'ai passé une partie de la journée à corriger, à refaire, à polir ce qui laissera beaucoup à désirer lorsque je croirai y avoir mis la dernière main. (*Journal*, 31 octobre 1781, inédit)

La fin de cette dernière phrase est prophétique. Elle explique la situation paradoxale que nous allons maintenant découvrir en explorant les trois états du travail en notre possession : le manuscrit de travail (normalement corrigé) et les deux « mises au propre », toutes les deux... envahies de corrections ! Peut-être une mise au net définitive a-t-elle existé. Mais nous n'avons sous les yeux que des repentirs faisant rétrograder d'élégantes copies au statut de brouillon.

6. Premier manuscrit de travail (Archives des Yvelines)

Le premier manuscrit est donc conservé aux Archives des Yvelines (cote E 463). Il faisait partie des « fonds séquestrés », au même titre que les correspondances, les extraits du journal et une foule d'autres papiers antérieurs à 1789. Il est constitué de cahiers de grandes feuilles pliées en deux, les pages mesurant approximativement 22 sur 36 cm. Titre : *Voyage de la Suisse. 1781*. La numérotation au crayon des folios (de 1 à 89) est visiblement postérieure à la rédaction, ainsi qu'au traitement vigoureux qu'a subi le manuscrit : la plupart des feuilles ont été coupées, coupure nette au ciseau, comme si on avait voulu les rendre mobiles et séparables, sans qu'on comprenne bien à quel usage. L'ordre des cahiers a été interverti : on voit facilement que les folios 81 à 86 doivent prendre place entre les folios 42 et 43.

Chaque feuille est divisée en deux colonnes. La colonne extérieure (à droite pour les rectos, à gauche pour les versos) est une copie au net d'un texte de base, qu'on peut supposer être celui du journal lui-même, ou celui des extraits – cela sera facile à dire quand on connaîtra le texte du journal. En milieu de colonnes, la date du jour est régulièrement indiquée (page 1 : « Le 10 mai 1781 », etc.). La colonne intérieure, vierge à l'origine, est destinée aux additions ou rectifications. De fait, le travail (intense) s'est développé sur les deux colonnes à la fois : modifications et suppressions dans la colonne externe, additions (elles-mêmes très travaillées) dans la colonne interne. Au folio 80, le récit en est arrivé au 22 juin 1781 à Berne. Rien n'indique pourquoi ce manuscrit

s'arrête là (alors que le voyage dure jusqu'au 28 juillet). Aucune division en parties n'est annoncée. On peut supposer que la suite a existé : constatons qu'elle n'est plus là.

Ce manuscrit incomplet sera probablement la pièce maîtresse de l'étude génétique. C'est là que s'opère la transformation du journal tenu pour soi en un récit destiné à un public : nombreuses suppressions, nombreuses reformulations et additions. Le titre de chaque entrée indiquait d'abord la date et le lieu. Les dates ont été barrées. L'itinéraire remplace le calendrier.

Peut-on le dater ? Facilement pour son origine : c'est de lui que Bombelles parle dans son journal du 18 septembre 1781, quand il dit qu'il va commencer à corriger « sur une copie ». Mon hypothèse est que le travail de correction s'est achevé au milieu d'octobre, et qu'alors Bombelles a mis au propre le résultat de son travail avec l'idée de le donner pour « copie au net » à Mr Laudier. Et que c'est le début de cette mise au propre faite de sa main avant copie définitive qui constituerait notre second manuscrit de travail.

7. Second manuscrit de travail (Bibliothèque municipale de Versailles)

Ce manuscrit ne vient pas des « fonds séquestrés » par la Révolution. Un cachet sur la page de titre indique qu'il a fait partie de la « Bibliothèque du château de Pontcharrat » (?). Il est entré à la Bibliothèque de Versailles dans le cadre du don que Jean et Henriette Lebaudy lui ont fait de leur collection. C'est un volume relié (demi-reliure basane), 16,2 x 21 cm, 169 p. Au dos de la reliure on lit, en haut, « Manuscrit », puis « Voyage », et plus bas : « I ». Ce titre porté au dos du livre semble familier, à usage personnel, allusif. De quel « Voyage » s'agit-il, ce n'est pas précisé. Quant au mot « Manuscrit », étrange, il s'oppose sans doute à l'idée de livre achevé, ou mis au propre, il ne peut signifier que quelque chose comme « brouillon », « premier état ». On peut imaginer que pendant un certain temps, ce manuscrit a été vécu comme un futur manuscrit au propre, puis il a été corrigé et son statut a rétrogradé, c'est redevenu un simple manuscrit de travail, sans doute non relié au départ, qu'on a fait relier en indiquant par le mot « manuscrit » que c'était un résidu – du « Voyage », pas la peine de préciser lequel. La reliure doit être postérieure à l'achèvement du texte de base et des corrections qu'il porte.

En effet, le statut du texte est ambigu.

D'un côté, c'est la copie au propre d'une œuvre achevée. La présentation est très soignée. Le texte est rédigé sur des feuilles où un encadrement au crayon et à la règle a été préparé pour le contenir. A la fin, plusieurs pages inemployées montrent ce cadre « à vide ».

Il s'ouvre sur une solennelle page de titre (*Voyage dans une partie de la Franche Comté et en Suisse. 1^{ère} Partie*) et une dédicace signée. À la fin, p. 169, il est clairement annoncé « Fin de la Première Partie ». Les trois dernières pages sont consacrées à une « Table des matières par ordre alphabétique », ce que nous appellerions aujourd'hui un index des noms de lieux. Nous sommes devant un vrai petit livre manuscrit.

La dédicace répond aux deux préoccupations que Bombelles avait manifestées le 7 août dans sa lettre à Angélique : placer le texte sous le signe de la vertu, établir qu'il n'a fait qu'obéir à un ordre. Voici le texte de la dédicace, autographe et signée :

À madame Elisabeth de France

Madame,

La modestie la plus parfaite ne saurait nous défendre d'une prévention favorable pour tout ce qui a des rapports essentiels avec nous. Un pays où la nature est dans toute sa beauté, où la vertu et l'innocence ont conservé leurs charmes, devait intéresser Madame ; c'est ce qui lui a fait lire avec quelque plaisir les lettres que j'écrivais lorsque je parcourais les montagnes de la Suisse. Mais j'ai bien lieu de craindre que ces lettres réunies dans un corps d'ouvrage, ne soient jugées avec moins d'indulgence ; et je ne puis en espérer qu'autant que Madame daignera se rappeler que j'ai reçu d'elle l'ordre de les lui représenter.

Je suis avec le plus profond respect

De Madame

Le très humble et très obéissant serviteur

Le M^{is} de Bombelles

D'un autre côté, cette copie au propre n'est pas restée... propre : elle a été utilisée comme manuscrit de travail. Je doute qu'elle ait pu être offerte à Madame Elisabeth dans l'état où nous la voyons. Certes, ces interventions sont limitées : il s'agit le plus souvent de reformulations, de corrections de l'expression, mais aussi parfois de passages barrés d'un grand trait. Rien de l'énorme travail qu'on constate dans le premier manuscrit. Ce sont quelques ajustements, l'ultime toilette du texte. Mais nous ne sommes pas devant la copie au propre d'un texte définitif. De toute façon, les lettres échangées entre Angélique et Bombelles indiquent clairement qu'on devait offrir à M^{de} Elisabeth non pas un exemplaire autographe, mais une copie calligraphiée par M. Laudier.

Enfin les hasards d'une transmission dont nous ignorons les péripéties ont fait que de cette œuvre en deux volumes, seul le premier nous est parvenu. Le récit s'arrête le 17 juin 1781 au soir, à l'arrivée de Bombelles à Frutigen. La division en deux parties, qui n'était pas programmée sur le premier manuscrit, s'explique sans peine par la longueur de l'ouvrage : le 17 juin est à la mi-temps du voyage.

Ces mêmes hasards de transmission ont pourtant mis sous nos yeux une seconde partie, mais qui n'appartient pas au même ensemble.

8. Mission confiée

Il est temps de dire comment je suis entré dans cette aventure et quelle mission m'a été confiée. Didier Coigny (Bibliothèque des Arts, Lausanne) avait découvert à la Bibliothèque de Versailles, avec la complicité de Madeleine Arnold Tétard (archiviste de la ville de Meulan) le second manuscrit que je viens de présenter. Passionné par ce document ignoré des éditeurs du Journal, il l'a fait microfilmer ; et Madeleine Arnold-Tétard en a établi une transcription. Il a ensuite cherché à savoir si la seconde Partie avait laissé des traces. Une piste lui a été donnée par un chanoine qui travaillait à la Bibliothèque de St-Gall, près du château de Wartegg, où la famille Bombelles avait vécu en émigration. Ce chanoine lui a indiqué un descendant de Bombelles par les femmes, le comte Jan d'Ansembourg, diplomate qui, ayant pris sa retraite, habite... à Versailles. Celui-ci, par mail du 25 octobre 2009, a confirmé à Didier Coigny avoir dans sa bibliothèque un livre manuscrit intitulé *Suite du voyage en Suisse*, qui contient une description en 322 p. d'un voyage de Bombelles à « *inter alia*, Sierre, Thun, Grindelwald, Fribourg, Berne, Lucerne, Zug, Zürich, St-Gallen, etc. ». Et fort accueillant, il ajoute : « Je serais ravi si vous l'éditiez. Pourriez-vous me communiquer comment vous souhaitez

procéder ? ». Les relations ainsi établies, Didier Coigny est allé à Versailles rendre visite au comte, qui lui a montré le manuscrit, mais qui a préféré se charger lui-même de le confier pour reproduction à la Bibliothèque de Versailles. Et depuis cette époque, le contact s'est interrompu, le comte étant parti pour de longs voyages. Par ailleurs, Didier Coigny avait entendu parler de mes travaux sur Bombelles par notre amie commune Chantal de Schoulepnikoff, et il avait informé le comte de l'intérêt que je pourrais prendre à ce manuscrit. J'ai rencontré Didier Coigny à Paris en décembre 2010, il m'a confié la photocopie du second manuscrit et sa transcription. J'ai attendu d'avoir pu me rendre aux Archives des Yvelines pour y découvrir le reste du dossier génétique, et dresser la présentation générale qu'on vient de lire. Et maintenant je me sens assez compétent sur ce *Voyage en Suisse* pour essayer de renouer le contact avec le comte Jan d'Ansembourg.

9. Mise au net calligraphiée (collection du comte d'Ansembourg)

C'est chose faite ce soir, 14 janvier 2011. J'ai passé une charmante et instructive fin d'après-midi dans les salons de l'hôtel particulier que le comte occupe à Versailles, près du château. Au mur, dans le grand salon du fond, qui donne sur la rue Colbert, un portrait de Bombelles, et, miracle, sur le mur en face, le seul portrait connu d'Angélique. Le volume 2 du *Voyage en Suisse* avait été préparé pour moi dans la Bibliothèque. C'est un volume relié de 13x19,5 cm, épais de 3 cm. La reliure est usée, passée, et la petite étiquette qui indique le titre sur le dos est à moitié détruite. Sur trois lignes on peut néanmoins lire : DU VOY.../ EN SUI.../ Pars II, c'est-à-dire : Du Voyage en Suisse, Pars II. J'ouvre, et l'évidence me saute aux yeux : ce n'est pas la suite du second manuscrit, celui de la Bibliothèque de Versailles. C'est la seconde partie d'un troisième manuscrit, dont tout donne à penser qu'il est postérieur. Cette fois, il est le fait d'un copiste, et il est présenté avec un soin méticuleux.

Reprenons l'histoire de ce travail telle qu'elle apparaît dans le journal de Bombelles. Entre la fin octobre 1781 et mai 1782, il n'en est pratiquement plus question ni dans le journal, ni dans la correspondance : on pourrait croire le projet abandonné. Pourtant en mai, au moment où il quitte son poste de Ratisbonne pour revenir à Versailles, on le voit organiser une soirée de lecture du *Voyage* pour quelques relations qui, d'après lui, le lui auraient demandé ! On apprend alors qu'il existait une copie calligraphiée de la Première partie, mais que la seconde n'était pas encore réalisée, et que l'œuvre n'avait donc pas encore été offerte à M^{de} Elisabeth.

Après avoir passé une grande partie de ma journée à rendre des visites d'adieux, j'ai rassemblé le soir chez moi quinze personnes qui depuis longtemps m'avaient demandé de leur lire mon *Voyage de Suisse*. La première partie est encore la seule que M. Laudier ait copiée. Il a donné du prix à mon ouvrage en en faisant un superbe manuscrit. Cette première partie demande environ trois heures pour en faire la lecture. Je tremblais d'avoir à fixer aussi longtemps l'attention de jeunes femmes et de plusieurs hommes dont le goût est assez difficile, tel que celui du baron de Gleichen, mais leur politesse m'a fait grâce de l'air ennuyé que j'avais raison de craindre et ils m'ont même permis de croire que mon ouvrage pourrait plaire à Madame Elisabeth, qui a daigné désirer que je le rédigeasse pour elle. Si le jugement de cette société est couronné par le suffrage de cette Princesse, je n'aurai rien à désirer. (*Journal*, 18 mai 1782, inédit)

L'exemplaire que possède le comte d'Ansembourg est sans doute le tome II de la copie, réalisé plus tard par Mr Laudier ou un autre copiste. C'est effectivement un

superbe manuscrit. Les pages de titre sont ornementées avec raffinement, on ne recule devant aucun effet. Les pages ordinaires sont entourées d'un cadre double. La graphie est soignée. Nous sommes devant un manuscrit qui mime le livre. Une autre preuve, s'il était nécessaire, que cette seconde partie n'est pas la suite de la première Partie du second manuscrit est que la coupure entre les parties n'est pas au même endroit. Le second manuscrit arrêtait sa première partie le 17 juin au soir à Frutigen, celui-ci commence sa deuxième partie en amont, à Sierre, le 16 juin au matin, avant la traversée du Mont Gemmi vers Frutigen. Autre différence : le second manuscrit se terminait sur un index des lieux, celui-ci n'en comporte pas. Aucun doute, nous sommes bien devant le tome II d'un troisième manuscrit.

Ce manuscrit ayant toute l'apparence d'un texte définitif, il est d'autant plus surprenant de voir que, comme le précédent, il porte néanmoins des corrections, assez rares au début, plus nombreuses vers la fin – corrections locales, certes, légères reformulations stylistiques, mais parfois aussi un développement entier barré. Ces corrections sont de la main de Bombelles lui-même, non du copiste. Le souci de redonner, malgré les corrections, un aspect impeccable au manuscrit a amené, ici ou là, à coller sur un paragraphe ou sur une portion de page la version nouvelle mise en propre. Ces collages sont faits avec un soin qui m'a impressionné. Mais ils ne concernent qu'un nombre réduit de passages, les autres restant hérissés de leurs petites corrections. On imagine mal que le texte, dans cet état, ait pu être offert à Madame Elisabeth. Une quatrième version s'imposait. Peut-être a-t-elle existé. La suite de l'enquête, si suite il y a, nous le dira peut-être un jour...

Revenons à Versailles. Le comte d'Ansembourg va entrer en contact avec la Bibliothèque municipale de Versailles pour faire numériser ce volume manuscrit, après quoi l'accès au texte sera facile et le volume définitivement en sécurité. Il va rechercher également un autre document qu'il conserve, et qui pourra voir un intérêt lors d'une éventuelle publication : le passeport utilisé par Bombelles pour ce voyage en Suisse.

10. À la croisée des chemins

Je résume. Nous connaissons ou pouvons connaître actuellement six états du texte : le journal lui-même (inédit, l'original en Autriche, une photocopie à Paris, mais où les mois de ce voyage manquent) ; les lettres (publiées en partie, l'ensemble se trouvant aux Archives des Yvelines) ; les « extraits » du journal joints aux lettres (inédits, Archives des Yvelines) ; un premier manuscrit autographe de travail, s'arrêtant à Berne au 22 juin (inédit, inachevé, Archives des Yvelines) ; un deuxième manuscrit autographe, d'une première partie s'achevant à Frutigen au 17 juin (inédit, Bibliothèque de Versailles) ; un troisième manuscrit, établi par un copiste et comportant des corrections autographes, d'une seconde partie commençant à Sierre au 16 juin (inédit, collection du comte d'Ansembourg, Versailles).

Seuls les deux premiers « états », le journal et les lettres, couvrent l'ensemble du voyage de manière homogène ; les quatre autres états sont partiels, se recouvrant parfois, et parfois non.

La situation est idéale pour une étude génétique, épineuse pour une édition.

Pour l'étude génétique, la connaissance intégrale des écritures « à transformer » dans leur double déclinaison (journal et lettres), et ensuite un certain nombre de larges recouvrements entre les différentes réécritures rendent les choses confortables. Il y a même une période de deux jours (16 et 17 juin) pour laquelle nous possédons à la fois le texte des trois manuscrits, période spécialement intéressante, puisqu'il s'agit de la traversée des Alpes Bernoises de Sierre à Frutigen. J'en donne en annexe un minuscule échantillon. Sur le plan intellectuel, l'enjeu, évidemment, ne serait pas l'étude de l'élaboration d'une œuvre originale, mais la manifestation, par le travail d'un sujet cultivé, de la maîtrise qu'il a des règles d'énonciation et de composition dans trois pratiques d'écriture différentes, le journal personnel, la lettre intime, le récit de voyage.

Pour l'édition, en revanche, tout va de guingois. Pouvons-nous réaliser à sa place le projet du Marquis de Bombelles ? Il y a d'abord un obstacle majeur : nous ne possédons aucune version cohérente de l'ensemble du récit. On peut certes rabouter la première partie du second manuscrit avec la seconde partie du troisième. Mais que ferait-on des corrections et suppressions qu'ils comportent tous deux ? L'œuvre achevée n'existe pas. Il y a ensuite une question de fond, qu'on ne saurait trancher pour l'instant, mais qui est décisive : pour un lecteur du XXI^e siècle, est-ce que la lecture du journal original ne sera pas plus intéressante que celle du récit que le Marquis a laborieusement essayé d'en tirer ? On peut même imaginer, en faisant monter les enchères, que la vraie création serait d'articuler, pour ces trois mois, le texte du journal et celui des lettres. Les deux écritures jureraient-elles ? Créeraient-elles, au contraire, un relief attrayant qui romprait la monotonie de chacun des deux genres ? Pourquoi ne pas essayer ? N'est-ce pas là l'originalité du corpus « Bombelles » ? En lui-même, le récit de voyage apporte-t-il aujourd'hui plus d'information sur la Suisse qu'on en possédait déjà à l'époque ? Est-ce que la dramaturgie du voyage ne serait pas mieux mise en valeur par ce duo journal/lettre que par l'édition érudite, bardée de notes, d'un récit conventionnel ?

Impossible, en tout cas, de répondre à ces questions avant d'avoir pris connaissance intégrale du « dossier génétique ». Son établissement est nécessaire aussi bien à l'étude génétique qu'à n'importe quel projet éditorial. Et le premier acte en serait évidemment la transcription du journal original pour la période du 7 mai au 28 juillet 1781. Au travail.

*

ANNEXE

Brève comparaison

Dans l'état actuel de cette exploration, il n'y a que les journées des 16 et 17 juin 1781 pour lesquelles nous ayons le texte des trois versions. Peut-être ce que je vais en dire découragera-t-il de pousser plus loin les investigations... Je concentrai mon attention sur un point minuscule : pourquoi, le 16 juin, Bombelles décide-t-il de ne pas continuer à remonter la vallée du Rhône, mais de couper vers Berne en s'enfonçant dans la montagne par le col du Gemmi ?

Dans ses lettres à Angélique, Bombelles ne s'embarrasse pas de considérations générales, il parle directement des gens avec qui il voyage (en particulier du frère d'Angélique, à la santé fragile). Voici ce qu'il écrit à Angélique, faisant suite à un long paragraphe sur les « crétins » du Valais.

« Sors bien vite de ce pays, mon chat », diras-tu en lisant ceci. Aussi t'obéirai-je demain matin. Ce n'est pas qu'on n'y trouve de bon vin, de bonnes gens, des points de vue assez pittoresques, mais tes lettres n'y parviennent pas et m'attendent à Fribourg. Ton frère en reprend la route en retournant par Vevey ; Lorimier et moi, qui sommes plus en état de supporter un peu de fatigue, nous allons par la montagne d'ici à Thun puis à Fribourg. Ne te livre pas à la plus petite inquiétude sur cette course : elle sera intéressante, exempte de danger quelconque, et ton chat ne perdra pas un seul instant de vue, qu'il doit au bonheur d'être à toi, à celui d'être grâce à toi le père de mon joli petit Bombon, tous les soins de sa santé et de sa vie, qu'un jeune homme peut plus aisément négliger. Il me faudra cinq jours pour rejoindre à Fribourg le Baron. Je lui laisse Thévenin, Wirtz, ma voiture, mes chevaux, mes livres et des cartes. Ce qui fatigue un peu ne le tentera jamais, et je n'insiste pas sur ce qui n'est pas nécessaire. Il se porte d'un bien à lui persuader que l'air de la Suisse lui réussit au-delà de ses espérances. (de Sion, le 15 juin 1781, op. cit., p. 329).

Aujourd'hui ces détails et effusions nous charment, nous reposent des descriptions instructives ou pittoresques, mais on comprend bien qu'à l'époque il fallait, sinon les gommer, du moins les estomper pour paraître sur la scène publique. C'était une question de discrétion (ne pas empiéter sur la vie des proches) et de stratégie (ne pas ennuyer le lecteur étranger).

Les extraits, rédigés pour cette période de manière sommaire, ne traitent pas ce point (au demeurant inutile pour Angélique, renseignée directement par la lettre).

Voici, pour le manuscrit de travail (Archives des Yvelines) le texte de base qu'on trouve dans la colonne extérieure (dont nous ne savons pas s'il reprend textuellement le texte du journal, ou s'il est déjà une première transposition) :

On ne voit que bien imparfaitement un pays lorsqu'on n'en voit que les grandes routes, et le Valais est très différent pour le voyageur qui n'y suit que le cours du Rhône, ou celui qui pénètre dans des vallées beaucoup plus fertiles et plus peuplées qui sont à droite et à gauche de ce fleuve. Ne pouvant les parcourir toutes, j'ai au moins voulu pénétrer dans une partie de l'intérieur du pays et rentrer dans le canton de Berne par le Gemmi. Je ne pouvais faire cette course qu'en me séparant de mon équipage et de mes chevaux. Le baron de Mackau a bien voulu se charger de les conduire par la grande route à Fribourg

où nous nous rejoindrons ; et je n'ai gardé avec moi que mon courrier pour me servir ainsi que Monsieur de Lorimier qui s'est proposé le même voyage que moi.

Voici maintenant le résultat du travail effectué sur ce manuscrit. Tous les noms propres et les détails personnels ont été gommés...

On ne voit que bien imparfaitement un pays lorsqu'on n'en voit que les grandes routes, et le Valais est très différent pour le voyageur qui suit le cours du Rhône, ou celui qui pénètre dans des vallées beaucoup plus fertiles et plus peuplées situées à droite et à gauche de ce fleuve. Ne pouvant les parcourir toutes, j'ai au moins voulu pénétrer dans une partie de l'intérieur du pays et rentrer dans le canton de Berne par le mont Gemmi. Je ne pouvais faire cette course qu'en me séparant de mon équipage et de mes chevaux qui, retournant par la grande route à Vevey furent m'attendre à Fribourg. Je ne gardai avec moi qu'un de mes jeunes compagnons de voyage et mon courrier pour nous servir tous deux.

Voici ce qu'on lit vers la fin de la première partie du second manuscrit. Bizarrement, il dit cette fois exactement la même chose, mais l'expression est légèrement différente, il s'agit moins d'une copie corrigée que d'une reformulation.

On ne connaît qu'imparfaitement un pays lorsqu'on n'en suit que les grandes routes. Le Valais surtout est fort différent pour le voyageur qui se borne à voir les bourgades situées le long du Rhône, ou pour celui qui pénètre dans les vallées adjacentes. N'étant pas assez maître de mon temps pour parcourir toutes ces contrées ultérieures, je pris ma route vers une de celles qui, me ramenant dans le canton de Berne, me fut indiquée comme réunissant tout ce que le Valais a de plus curieux. On ne peut faire ce voyage qu'à pied, ou monté sur des chevaux du pays. L'un de mes compagnons voulut bien suivre cette route avec moi, l'autre préféra de retourner par St-Maurice, et d'aller nous attendre avec notre équipage à Fribourg. (p. 149-150)

Et voici enfin le passage correspondant au début de la seconde partie du troisième manuscrit. On verra qu'il procède d'un recopiage corrigé non du second manuscrit, mais de la version finale du premier, un recopiage légèrement abrégé.

On ne voit que bien imparfaitement un pays lorsqu'on n'en voit que les grandes routes ; et le Valais est très différent pour le voyageur qui suit le cours du Rhône, et pour celui qui pénètre dans les vallées fertiles situées à droite et à gauche de ce fleuve. Ne pouvant parcourir toutes ces vallées, je voulus du moins pénétrer dans l'intérieur du pays, et rentrer dans le canton de Berne par le mont Gemmi. (p. 1)

Au terme de ces distillations laborieuses, le texte est plus net peut-être, mais plus impersonnel et sec : plaignons Mme Elisabeth d'avoir été cause et destinataire de cet appauvrissement, mais réjouissons-nous d'avoir eu, en lisant par-dessus l'épaule d'Angélique, grâce aux lettres, la vraie saveur de ce voyage.

*